

Les associations :

Le Collectif des habitant·e·s de Beaulieu

L'association Les Prairies de Beaulieu

Vélocité 86

à

Madame Sylvie AUBERT

Monsieur Frankie ANGEBault

vice-présidente et vice-président aux
mobilités de Grand Poitiers

Objet : projet d'enrobé sur le chemin de la Carrière, plaine des Sablons à
Poitiers

Madame, Monsieur,

Un test d'enduit bitumineux pour aménagement d'une piste cyclable a été effectué dans la semaine 16, sur le chemin en stabilisé de la Carrière, aujourd'hui voie verte qui va du parcoBUS de Champlain à Poitiers jusqu'au tennis-squash de Mignaloux-Beauvoir. Ceci provoque la surprise, l'incompréhension et l'irritation des associations du quartier, des riveraines et riverains du chemin et des usagères et usagers de la plaine naturelle des Sablons.

Dès le constat de cet essai, Mr HAY de l'association Les Prairies de Beaulieu est intervenu par mail auprès de Mr Pierre NÉNEZ, élu de Poitiers, ainsi qu'auprès de Grand Poitiers pour être informé du projet d'aménagement de piste cyclable par mail le 17 avril et messagerie téléphone portable le 23 avril. A la même date Mme LIPOVOÏ du Collectif des habitant·e·s de Beaulieu a effectué la même démarche auprès de Robert ROCHAUD qui a transmis le mail à Mr Frankie ANGEBault. A ce jour ces premiers messages sont restés sans réponse, ni accusé de réception.

C'est pourquoi suite à une réunion de nos associations et d'habitant·e·s de Beaulieu tenue le 22 avril, il a été décidé d'intervenir collectivement auprès de vous pour qu'enfin un dialogue puisse avoir lieu très rapidement et notamment des explications et justifications sur ce projet.

A notre surprise, la découverte de la pose d'un enduit à base de liants bitumineux, semble-t-il d'essai, sur le chemin de la Carrière aux Sablons n'a fait l'objet d'aucune information préalable sur le chantier ni dans les médias des deux communes ou de Grand Poitiers auprès des parties intéressées.

Renseignements pris auprès de la mission vélo de Grand Poitiers, nous sommes également surpris d'apprendre que les responsables du centre équestre, que nous avons contactés, aient soit disant « validé » le projet alors qu'ils ont plusieurs objections à faire, notamment concernant la portion congrue du chemin qui serait laissée pour le passage des chevaux ou le risque pour eux de blessure aux sabots sur un chemin gravillonné.

Tout comme nous avons du mal à admettre que le projet serait conçu pour permettre à des salariés de se rendre à leur travail en tenue de ville et empêcher que de la poussière n'affecte le bon fonctionnement des vélos électriques.

La surprise vaut aussi pour les membres du Conseil citoyens ayant travaillé à tracer et baliser au sol les « petits chemins de Beaulieu », financés par les budgets participatifs, dont un segment disparaîtrait sous l'enduit.

L'incompréhension est aussi totale concernant l'idée même de piste cyclable sur une voie verte partagée sans aucun problème entre piétons, joggeurs, cyclistes et chevaux du centre équestre. Le revêtement envisagé risquerait même de faire de la piste cyclable une voie réservée aux seuls cyclistes selon le code de la route, voire d'être empruntée par des cyclomoteurs.

De plus la faible largeur du chemin piéton restant ne permet pas de construire côte à côte une voie cyclable et un sentier piéton accessible aux personnes à mobilité réduite, aux promenades en famille ou avec des enfants en poussette, le comportement naturel des cyclistes prenant le pas sur la priorité permanente des piétons devant les autres moyens de locomotions. Une piste cyclable serait également inappropriée au passage des chevaux : Grand Poitiers souhaite-t-il remplacer le dogme du tout voiture par le tout vélos par rapport aux autres mobilités douces ?

L'espace des Sablons est aussi une zone refuge aménagée par la LPO, ayant fait très récemment l'objet d'une convention renouvelée avec les villes de Poitiers et Mignaloux-Beauvoir. Or la pose d'un enduit à base de bitume reviendrait à artificialiser une surface de terre à contre-courant des démarches qui consistent aujourd'hui à enlever le goudron des trottoirs comme des cours d'écoles. Et alors que cette voie verte n'est plus entretenue par rechargement de stabilisé et qu'aucune demande d'aménagement n'émane d'une association de cyclistes, nous nous demandons en quoi ce chantier répond-t-il à des objectifs écologiques ?

Ce projet suscite aussi de fortes irritations chez les associations et les usagères et usagers de la plaine des Sablons qui n'acceptent pas d'être tenus à l'écart de la préparation de ce projet, alors même que les collectivités ayant voix de décision prétendent vouloir développer des politiques participatives. En quoi ce projet émane-t-il d'une discussion collective avec les usagères et usagers des Sablons, mis avec les associations devant le fait accompli ? Et cela au moment même où Poitiers lance dans la presse locale son initiative d'un droit à l'interpellation citoyenne avec tous moyens de communication associés.

Et puis en tant que citoyennes et citoyens, comment laisser faire une telle dépense inutile alors que récemment, dans la presse locale, les élus déclaraient être vent debout contre l'austérité imposée par le gouvernement aux collectivités locales.

Par ailleurs les associations de cyclistes n'apprécient pas de rouler sur des graviers. D'autant que d'autres chemins ont été améliorés sans recours à un enduit bitumineux pour lequel il est généralement constaté en période chaude des remontées capillaires très désagréables, malodorantes voir toxiques pour les usagers et usagères. Un revêtement qui nécessitera des interventions régulières de maintien en bon état, condition pour que les cyclistes continuent à l'utiliser.

Enfin selon nos informations recueillies auprès du chef de projet les travaux seraient d'ores et déjà décidés et programmés sans qu'aucune communication citoyenne ne soit envisagée vers les habitantes et habitants du quartier de Beaulieu et les usagers et usagères de la plaine des Sablons.

Aussi, compte tenu de tous ces éléments nous souhaitons d'urgence que les habitantes et habitants de Beaulieu reçoivent un éclairage citoyen de votre part en tant que vice-présidente et vice-président de Grand Poitiers en charge de la mission vélos et qu'ils puissent s'exprimer en leur qualité d'usagères et usagers réguliers de la plaine des Sablons, laquelle constitue un des attraits de Beaulieu en qualité d'espaces naturels (faunes et flores).

Suite à cette présente deuxième interpellation, et sans réponse de votre part avant le 30 avril pour organiser une rencontre sur le terrain que nous souhaitons en tout début mai, nous alerterons la presse et l'inviterons à une conférence débat.

Cette conférence de presse pourrait avoir lieu en votre présence si notre demande de délai est satisfaite.

Dans l'attente de vos éléments de réponse, veuillez recevoir Madame la vice-présidente, Monsieur le vice-président, l'assurance de nos respectueuses salutations.

A Poitiers le 24 avril 2024

Pour l'association Les Prairies de Beaulieu
Bruno HAY

Pour Vélocité 86
Frédérique PINAULT

Pour le Collectif des habitant·e·s de Beaulieu
Françoise DUGUEPEROUX

Copie à Mesdames Florence JARDIN présidente de Grand Poitiers, Léonore MONCOND'HUY maire de Poitiers, Dany COINEAU maire de Mignaloux-Beauvoir, Ombelyne DAGICOUR adjointe de Poitiers à la démocratie locale.